“Il a voulu me tuer en criant Allah Akbar mais n’est pas jugé pour terrorisme ? Je ne comprends pas”

20/07/2017 à 11h01

Alors qu’il moissonnait son champ, Yves, un agriculteur du Lot-et-Garonne, a été agressé au couteau le 18 juin dernier par un homme criant, selon lui, “Allahou akbar”. Il ne comprend pas que son agresseur ne soit jugé ce mercredi que pour violence avec arme, et non terrorisme.

C’était le 18 juin dernier. Yves, un agriculteur accompagné d’un jeune collègue était agressé au couteau alors qu’il moissonnait un champ. Cela s’est passé dans le Lot-et-Garonne, près de la petite commune de Laroque-Timbaut. Selon les deux hommes, l’agresseur, fiché S, a crié “Allahou akbar” au moment de l’agression. Pourtant, ce mercredi, c’est pour violence avec arme qu’il va comparaître devant le tribunal correctionnel d’Agen. Un délit de droit commun alors que les avocats et soutiens de la victime estiment que l’affaire relève du parquet antiterroriste.

“C’est sûr que je pouvais mourir”

Le 18 juin dernier, Yves a été blessé à l’épaule, c’est après une nouvelle consultation chez le chirurgien qu’il a accepté de se confier à RMC. Il est toujours traumatisé par cette agression. “On s’est fait agressé gratuitement par cet individu. C’était comme quelqu’un qui essaie de vous couper la tête. Il est arrivé en criant ‘Allahou akbar’… C’était un fou. C’est sûr que je pouvais mourir”. Il ne comprend pas que son agresseur ne soit pas jugé pour acte terroriste. “Si ce n’est

pas un attentat, je ne sais pas ce que c’est. Qu’est-ce qu’il faut faire? Je ne suis pas un politique, ni un gendarme”, insinue-t-il.

> *“On dit à propos des fichés S qu’il ne faut pas les arrêter avant qu’il ne passe à l’acte. Certes, il aurait peut-être fallu qu’il me décapite à 500 mètres de chez moi pour faire quelque chose. Si cela s’était passé à Paris, ce ne serait pas la même chose”, ajoute-t-il dans Bourdin Direct.*

RMC

Merci à **Pythéas**